



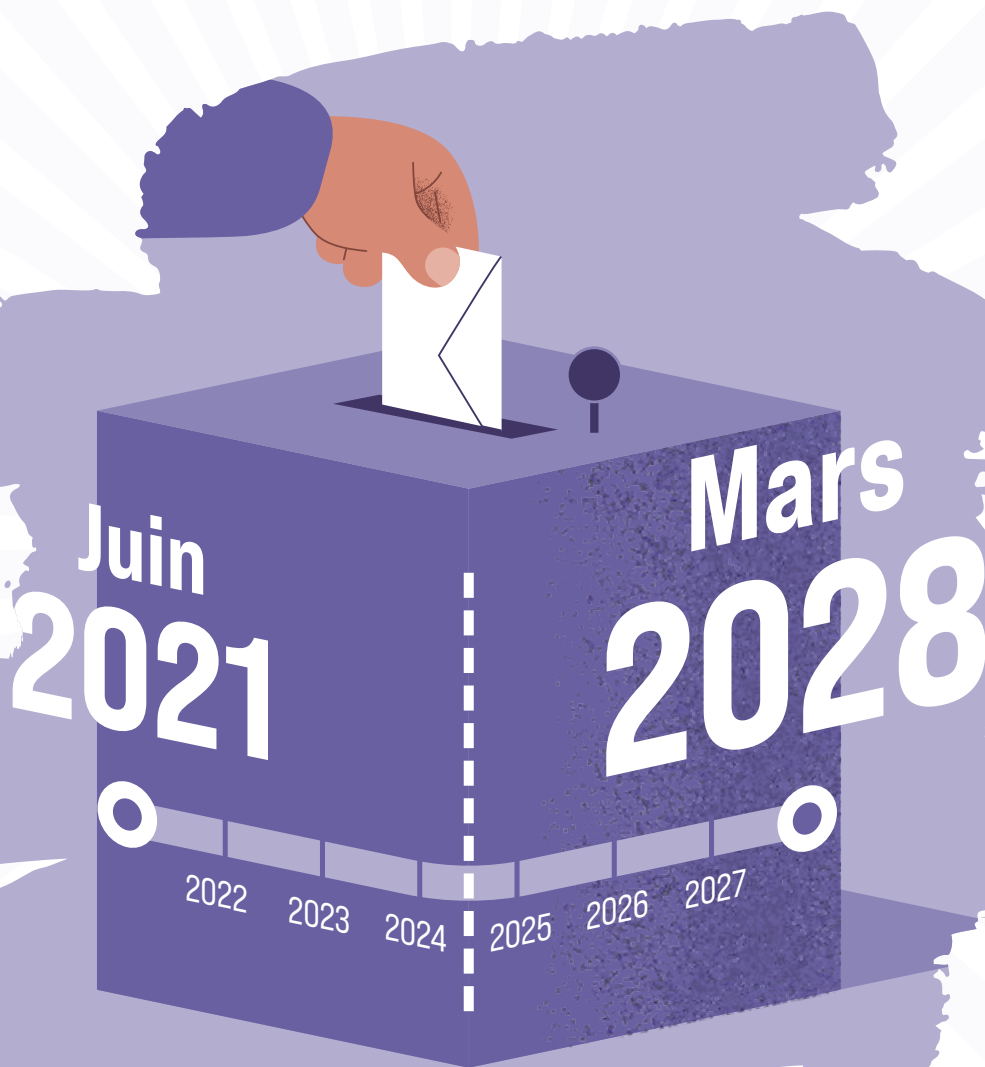
DU MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

**2021-2024**

QUATRE ANS D' ACTIONS

# DATA+

## Les élections départementales



ROKOVOKO

**LE+** est un supplément de **HDS**

57 rue des Longues Raies 92731 Nanterre cedex - hds@hauts-de-seine.fr

**Directeur de la publication:** Georges Siffredi **Directeur de la communication :** Muriel Hoyaux

**Rédacteur en chef :** Rafaël Mathieu **Rédaction :** Nicolas Gomont et Pauline Vinatier **Photo / Responsable :** Jean-Philippe Ancel

**Iconographie :** Céline Massoulier **Conception graphique et mise en page :** Polpo Agency **Couverture :** CD92/Polpo Agency avec IA

**Impression :** Maury 45330 Malesherbes

**LE+** est imprimé sur papier 100 % recyclé.



GD92/JULIA BRECHLER

**GEORGES SIFFREDI**  
Président du Département  
des Hauts-de-Seine

**A**u printemps 2021, notre majorité départementale s'est engagée sur une feuille de route concrète pour les Alto-Séquanais, reposant sur trois axes : renforcer les solidarités, développer notre attractivité par une politique d'investissements volontariste, aménager harmonieusement et durablement notre territoire.

Le Département des Hauts-de-Seine s'est ainsi affirmé comme un acteur de proximité essentiel, répondant aux besoins des plus fragiles tout en innovant. Nous avons renforcé nos dispositifs pour les familles, les personnes éloignées de l'emploi ou encore les aînés, afin de créer un accompagnement toujours plus précoce, efficace et qui facilite l'accès aux droits grâce à des professionnels mieux valorisés. À l'autre bord de l'échelle générationnelle, nous avons déployé un plan d'actions pour notre jeunesse, qui prolonge notre mobilisation résolue pour les collégiens alto-séquanais. Nous avons également mis en œuvre notre stratégie pour la protection de l'enfance afin de donner une chance à chaque enfant, à travers des dispositifs comme la Maison de l'Avenir, dont la préfiguration a ouvert il y a quelques semaines.

## **QUATRE ANS D' ACTIONS** POUR UN DÉPARTEMENT PLUS SOLIDAIRE, ATTRACTIF ET DURABLE

Cet équipement innovant est l'un des nombreux investissements que nous avons menés depuis 2021. Avec près de 2,5 milliards d'euros consacrés à la construction et à la rénovation des infrastructures départementales, nous avons affirmé notre ambition de faire des Hauts-de-Seine un territoire attractif. Des établissements scolaires (deux collèges livrés et sept en construction ou en phase d'étude), culturels (musée Albert-Kahn, Jardin des métiers d'Art et du Design, musée du Grand Siècle) et sportifs (nouveau Stade Yves-du-Manoir) aux infrastructures de mobilité (tramuways, métro, voies cyclables) en passant par les nouveaux espaces verts créés (berges de Seine, extension du parc du Chemin-de-l'Île, parc de la Roseaie), nous avons enrichi le quotidien des Alto-Séquanais et renforcé le rayonnement de notre Département tout en nous engageant pour une qualité de vie durable.

Face à l'urgence climatique, la transition écologique alto-séquanaise est loin d'être un simple mot d'ordre : elle se traduit par des avancées concrètes. Outre notre Stratégie nature pour que chaque habitant soit à moins de 15 minutes d'un espace naturel, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la création de la SEM-Energies92 pour accélérer la production d'énergies renouvelables, la mise en œuvre d'une politique globale de l'eau pour reconquérir le fleuve et ses berges sont autant de réussites en la matière. À l'heure où la défiance envers l'action publique demeure forte, je suis convaincu que le respect de nos engagements pour garantir un cadre de vie agréable à chacun de vous est la meilleure réponse à vos attentes. Notre action est tournée vers ce seul objectif, et nous entendons poursuivre en ce sens jusqu'au terme de notre mandat. ♦



# ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES BESOINS

**Le Département a adopté en octobre 2024 son nouveau Schéma d'organisation sociale et médico-sociale visant à rapprocher ses services des bassins de vie, avec des pôles sociaux articulés autour d'antennes de proximité et de dispositifs de terrain.**

**P**ionnier en 2016, le pôle social de Châtenay-Malabry a préfiguré la stratégie innovante du Département pour « une solidarité de proximité ». Son objectif premier est de doter le territoire d'un maillage fin de services sociaux et médico-sociaux. À ce jour, treize pôles regroupent sur le modèle du guichet unique toute son offre de service - ils seront quatorze à terme. Sur ces sites, quelle que soit sa difficulté, l'utilisateur rencontre le dispositif et l'interlocuteur adaptés : l'accompagnement se veut global et les démarches ainsi facilitées. La multidisciplinarité des équipes autorise une prise en charge sur mesure, dans la durée et, surtout,

↑ Tout pôle social comporte un service de Protection maternelle et infantile (PMI), qui assure le suivi médical gratuit des enfants de 0 à 6 ans.

en transversalité. Si besoin, une réorientation se fait en quelques minutes vers un autre champ des solidarités : action sociale, santé sexuelle, protection maternelle et infantile (PMI), accompagnement des personnes âgées et handicapées... Cette approche novatrice va de pair avec une exigence de proximité : la volonté du Département est que chaque habitant se trouve à moins de vingt minutes d'un pôle et,



CD92/OLIVIER FAYOIRE

# 42

**PMI assuraient le suivi médical gratuit des femmes enceintes et des 0-6 ans en 2024. Le Schéma d'organisation territoriale va permettre de renforcer cette offre avec 48 sites d'accueil à l'horizon 2028.**

CD92/JULIA BRECHLER

quand ce n'est pas le cas, d'une antenne relais telle qu'une PMI. Dans ce cadre, une nouvelle génération d'équipements publics a vu le jour : à Asnières-Gennevilliers et à Issy en 2023, plus récemment à Antony-Sceaux et Clichy-Levallois en 2024. En appui des centres communaux d'action sociale, des dispositifs d'« aller vers » - tels que la Caravane Solidaire ou le Bus santé femmes - complètent l'action du Département au plus près du terrain. ♦

## DES AIDES POUR RÉNOVER SON « CHEZ-SOI »

Adopté en 2022, le nouveau règlement d'amélioration et de modernisation de l'habitat privé est venu élargir l'assiette de ses bénéficiaires - particuliers et co-propriétés. Une « aide-socle » est toujours versée pour les travaux de performance énergétique, de lutte contre l'habitat indigne et d'adaptation au vieillissement. Les montants accordés oscillent entre 15 % à 60 % du coût total, selon les revenus du ménage, avec un plafond à 7 000 euros - 10 000 euros en cas d'insalubrité. S'ensuit une série de bonus, allant de 500 € à 3 000 €, réservée aux seuls particuliers.

## UNE STRATÉGIE POUR LE « BIEN-VEILLIR »

Selon les projections, un Alto-Séquanais sur quatre aura plus de 60 ans d'ici 2030. Prenant les devants, le Département a formalisé dès 2023 une stratégie innovante, adossée à une plateforme numérique de services de l'autonomie (PNSA) inédite en France - intitulée « Mon espace autonomie ». Expérimentée en 2024 auprès d'une centaine de bénéficiaires de l'APA, elle propose un accompagnement à 360°, avec l'appui d'un référent unique pour simplifier les démarches. L'approche se veut globale : prévenir la dépendance (dépistages, lutte contre l'isolement), maintenir à domicile aussi longtemps que possible (adaptation du parc privé au vieillissement, professionnalisation des aides à domicile), diversifier l'accueil en structures (habitat inclusif, résidences autonomie) et, nécessairement, renforcer l'attractivité des métiers sociaux et médico-sociaux. Sans oublier « d'aider les aidants », avec la création d'une Maison du Répit à Boulogne.

# INNOVER DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE



CDS92/OLIVIER RAVOIRE

**Deux ans après l'adoption de son plan d'action, le Département a atteint, à mi-parcours, 90 % de son objectif : augmenter de 50 % sa capacité d'accueil des enfants placés d'ici 2026.**

**P**lus de 6 000 jeunes, éprouvés par un début de vie difficile, sont suivis au titre de l'Aide sociale à l'enfance des Hauts-de-Seine. Tous sont en droit d'attendre les mêmes chances de réussite que n'importe quel Alto-Séquanais. Au cœur de sa stratégie pour la protection des enfants et des adolescents - une priorité de la mandature - le Département s'était d'abord engagé à créer 600 places supplémentaires d'ici à 2026, soit une hausse de 50 % par rapport à l'année de référence (2022). Rien qu'en 2024, malgré un contexte budgétaire tendu, plus de 240 M€ ont été investis avec cette ambition. Tout a été mis en œuvre pour ouvrir, en l'espace de deux ans, 510 places et atteindre ainsi 90 % de l'objectif initial.



# 510

places d'accueil déjà créées  
pour la protection de l'enfance,  
soit 90 % de l'objectif pour 2026.

## UNE « MAISON DE L'AVENIR » À NANTERRE

Innovier pour mieux protéger. C'est dans cet esprit qu'a été conçu sous l'autorité scientifique du professeur Marcel Rufo cet établissement innovant, gage d'une transformation majeure dans la prise en charge des jeunes en situation de vulnérabilité. Une première étape a déjà été franchie avec l'ouverture d'un pavillon de préfiguration en septembre qui a accueilli ses dix-huit premiers occupants. D'ici 2027, soixante-dix adolescents, répartis entre internat et accueil de jour, bénéficieront d'un cadre éducatif, social et médico-psychologique d'excellence, avec une attention particulière portée aux activités culturelles et sportives : 9,5 M€ sont investis dans ce projet emblématique de cette présidence.

## FUTUR EN MAIN, UNE WEB APP POUR LES 16-25 ANS

Vie scolaire, santé, logement, citoyenneté... Le site futur-en-main.hauts-de-seine.fr est une nouvelle application web pratique et intuitive, articulée autour de fiches thématiques. Ce dispositif numérique, qui dénombre déjà 900 visiteurs mensuels, vient répondre aux préoccupations courantes des 16-25 ans, en facilitant leur accès aux droits.

Conscient de la diversité de chaque situation, le Département a en plus décidé d'étoffer son écosystème d'accueil avec, à l'horizon 2027, un IME à Villeneuve-la-Garenne pour les jeunes handicapés et une MECS à Rueil-Malmaison pour réunir les fratries. Déjà en place, le Conseil des jeunes en prévention et protection de l'enfance associe désormais les premiers concernés - cinquante bénéficiaires de l'ASE - au cœur de la co-construction de cette stratégie d'innovation. ♦

↑ La Maison de l'Avenir à Nanterre. Son accompagnement pluridisciplinaire est destiné à donner aux jeunes placés des chances de réussite équivalentes à celles des autres enfants.

# AGIR POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

**Le Département a rénové ses pratiques et ses infrastructures pour favoriser les apprentissages et plus généralement, l'insertion professionnelle de la jeunesse alto-séquanaise.**



**C**omme il l'a fait avec la numérisation des collèges, au tournant des années 2010, le Département continue d'adapter son patrimoine scolaire au XXI<sup>e</sup> siècle et à ses enjeux. Depuis 2021, le développement durable et le bien-être des élèves ont guidé la rénovation de deux nouveaux établissements : Anne-Frank à Antony et La Fontaine du Roy à Ville-d'Avray. À la clef, plus de confort thermique et de sobriété grâce aux contrats de performance énergétique (30 % de renouvelables et -30 % de consommation énergétique). Le même référentiel de qualité environnementale des bâtiments présidera à l'avènement de quatre nouveaux collèges

↑ Dans le cadre du programme départemental « îlots verts », le collège Georges-Pompidou de Courbevoie a été doté d'une cour à l'ambiance japonisante.

d'ici 2027 ; les premières pierres ont déjà été posées en 2024 pour Claude-Nicolas-Ledoux au Plessis-Robinson et Gustave-Eiffel à Châtenay-Malabry. Quant aux cours de récréation, peu à peu changées en « îlots verts », elles anticipent le changement climatique en associant les élèves jusque dans leur conception : Jean-Macé à Clichy a ouvert la marche en 2021 et le dispositif n'a cessé de s'étendre - cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux.



# 17 000



CD92/JULIA BRECHLER

Côté restauration scolaire, chaque ménage contribue désormais selon son taux d'effort indexé sur le Quotient familial mensuel (QFM), avec une prise en charge du Département maintenue au minimum à 50 %. En parallèle, l'objectif poursuivi est que tous les collèves bénéficient d'une restauration accessible et de proximité, avec l'installation de cuisines sur place lorsque c'est possible, comme dans dix-huit nouveaux collèves depuis 2021. ♦

visiteurs se sont pressés à la 3<sup>e</sup> édition du festival Hauts-de-Seine *Digital Games* du jeu vidéo et du numérique, qui sensibilise les jeunes tant aux formations et aux métiers qu'aux dérives et aux dangers liés à cet univers.

## BOOSTER L'APPRENTISSAGE

Début 2023, afin d'encourager la filière de l'apprentissage, le Département a lancé sa nouvelle plateforme de mise en relation entre apprentis et employeurs : [apprentissage.hauts-de-seine.fr](https://apprentissage.hauts-de-seine.fr). Sur cet outil innovant, des offres de contrats d'apprentissage sont mises en ligne à destination des publics éloignés de l'emploi, comme des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance, destinataire de l'application web « Futur en Main » qui propose de son côté des parcours vers l'emploi qualifiants et adaptés.

## FACILITER LA MOBILITÉ

Nouveauté de la rentrée 2021, le remboursement partiel ou total du forfait Imagine R est venu faciliter les déplacements des collèves les moins favorisés, notamment pour se rendre en cours. En fonction de l'échelon de bourse, trois taux s'appliquent, portant le montant maximal d'aides à 156 €.

# DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Le Département s'est doté en 2024 d'un Agenda 2030, un document stratégique qui met en synergie toutes ses politiques sociales et environnementales, avec à la clef 101 engagements concrets pour un « futur désirable ».**

**D**evant une série de défis planétaires - climat, biodiversité, énergie, eau... - cinq enjeux, auxquels répondent 101 engagements, ont été mis en rapport avec les compétences du Département : prendre soin des habitants, s'engager pour mieux vivre ensemble, se reconnecter à la nature, développer le rayonnement et l'attractivité des Hauts-de-Seine, en rendant exemplaire la gestion même

de l'administration départementale. Plus qu'un simple rapport de développement durable, cet outil transversal est venu impulser un nouvel élan en faveur de la transition écologique et solidaire ; un horizon tracé un an plus tôt par la Stratégie départementale de développement durable.



# 101

engagements concrets ont été pris en faveur du développement durable.

## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin de coordonner des initiatives encore isolées, le Département a approuvé en 2024 la création de la SEM-Énergies92, une société d'économie mixte locale (SEML) dédiée au déploiement d'énergies vertes sur le territoire. Cet opérateur départemental permettra d'accélérer le développement d'un véritable *mix* énergétique : géothermie, solaire, biomasse... et d'assurer un contrôle du prix de sortie de l'énergie pour l'usager.

## SE RECONNECTER À LA NATURE

Renouvelée en avril 2021, la Stratégie nature du Département vise à garantir la présence d'un espace vert à moins de 15 minutes à pied de chaque Alto-Séquanais. La première extension, en 2023, du parc du Chemin-de-l'Île à Nanterre, comme l'acquisition en 2024 du parc de la Roseraie à Châtenay-Malabry, ont ajouté deux jalons à la trame verte de la « Grande Promenade des Hauts-de-Seine », qui s'étend du parc des Chanteraines jusqu'au Domaine départemental de Sceaux. Cinq parcs rejoindront les vingt-sept « espaces naturels sensibles » aujourd'hui labellisés, pour atteindre l'objectif de vingt hectares d'ENS supplémentaires d'ici fin 2025.

Structuré en quinze missions, cet Agenda 2030 recoupe des actions déjà engagées et d'autres, encore à inventer d'ici 2030. Chaque année, la publication du Rapport de développement durable sera l'occasion d'évaluer l'état d'avancement de cette démarche de progrès mesurable. ♦

# LES BERGES DE SEINE EN RECONQUÊTE

**Le Département a adapté son réseau d'assainissement aux aléas climatiques et poursuit sa reconquête des berges de Seine, en rendant ces espaces de nature aux Alto-Séquanais.**

**L**a Seine, ce ruban de 39 kilomètres sillonnant les Hauts-de-Seine, est au cœur de la gestion par le Département de cet « or bleu » qu'est l'eau. Renouvelé en 2022, le schéma d'aménagement des berges est venu répondre à un nouveau besoin d'espaces de nature et de loisirs de proximité, à fort potentiel touristique. De Rueil-Malmaison au parc Pierre-Lagravère à Colombes, un itinéraire de 10 km propice à la promenade existait déjà et s'apprête à croître : cinq projets sont à l'étude, dont celui de l'Île Seguin à Boulogne. Les bords de Seine n'ont pas attendu pour s'animer, avec la mise en service périodique d'une navette fluviale électro-solaire, desservant les bassins sportifs et les grands équipements culturels. En matière

➔ **Parc communal des berges de Seine à Courbevoie.**

d'assainissement, à la croisée entre son Schéma directeur et sa Stratégie nature, le Département a investi massivement pour entretenir son réseau souterrain et créer un nouveau déversoir d'orage, dans le but de limiter les rejets d'effluents en milieu naturel et éviter les inondations liées aux épisodes pluvieux exceptionnels. À Antony, les travaux du bassin de stockage ont commencé en 2023 (11 M€) pour une mise en route attendue fin 2025. ♦



Plus de

# 100 M€

ont été investis depuis 2006 pour  
aménager 15 km de berges de Seine.



CD92/WILLY LABRE



Le quai de Clichy réaménagé le long de la RD1.

## **BOOSTER** **LA « DESTINATION** **HAUTS-DE-SEINE »**

Plus de 4 millions de touristes font escale chaque année dans les Hauts-de-Seine. Toujours plus attractive, son offre culturelle et patrimoniale a poursuivi son enrichissement avec les cascades du Domaine de Sceaux, restaurées en 2021, le musée départemental Albert-Kahn rénové en 2022, le nouveau Jardin des métiers d'Art et du Design à Sèvres, ouvert également en 2022. Offrir la meilleure expérience possible du territoire, sans altérer l'environnement, forment les deux axes d'une même Stratégie départementale pour le tourisme (2022-2028), appuyée sur une Charte du tourisme durable coconstruite avec tous les acteurs du secteur.

# CONTRIBUER À UN CADRE DE VIE HARMONIEUX

**Lancés en 2011, les contrats de développement avec les communes sont un dispositif phare du Département. Depuis 2021, ils valorisent les opérations exemplaires en matière de développement durable.**

# 44

**contrats « nouvelle génération » ont été signés depuis 2021, encourageant la mise en place d'opérations exemplaires en matière de développement durable.**

**E**n l'espace de trois ans, pas moins de 44 contrats « nouvelle génération » ont été signés : ils valorisent les opérations exemplaires en matière de développement durable grâce à l'octroi d'un bonus de 5 %. De quoi promouvoir l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire ou encore la solidarité entre les territoires et les générations... Pour plus de lisibilité, de transparence et de souplesse, la plupart des aides du Département aux communes ont été en effet regroupées, à partir de 2011, au sein d'un document unique négocié pour trois ans. Depuis le lancement des contrats « nouvelle génération » le montant cumulé des subventions s'élève à 341 M€ en investissement et 95 M€ en fonctionnement. Ils comprennent à chaque fois deux volets, l'un en investissement (réalisation d'écoles, de complexes sportifs, de marchés couverts, réhabilitation de l'espace public...) et l'autre



CD92/WILLY LABRE

↑ **Le stade Jacques-Galibert, dans le quartier de la Pointe de Trivaux, à Meudon. Les aménagements ont été financés par le Département dans le cadre d'un contrat de développement.**

en fonctionnement (soutien aux structures de la petite enfance et du grand âge ainsi qu'à la vie culturelle et sportive). Les aides attribuées en faveur de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance ont été également intégrées à ce dispositif. Le Département demeure ainsi le partenaire majeur des communes dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie. ♦



← Groupe scolaire Joliot-Curie dans le quartier des Agnettes à Gennevilliers. Une étape clé de la vaste opération de rénovation urbaine soutenue par le programme départemental Quartier d'Avenir.

Plus de

**92 M€**

ont été engagés depuis 2021 pour la rénovation urbaine sur une première enveloppe de 150 M€.

## UN PAYSAGE URBAIN **TRANSFORMÉ**

**A**u-delà du seul périmètre du nouveau programme de renouvellement urbain porté par l'État, le dispositif départemental « Quartier d'avenir – Hauts-de-Seine », mis en place en 2021, a vocation à lutter contre les déséquilibres territoriaux. Les opérations soutenues doivent permettre d'apporter une réelle mixité sociale et fonctionnelle en venant diversifier et rééquilibrer le parc de logements, renouveler les espaces

et équipements publics ou encore renforcer et accompagner le développement du tissu commercial. Les projets soutenus, à Bagneux, Clamart, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Malakoff, Nanterre, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne, représentent un engagement de plus de 92 M€ par le Département. ♦

# LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN FACILITÉS

Réalisées par le Département ou avec sa participation, trois infrastructures majeures sont venues depuis trois ans renforcer l'attractivité et le dynamisme des Hauts-de-Seine.

**E**n janvier 2022, la prolongation de la ligne 4 du métro au sud a mis Bagneux à vingt minutes de Châtelet-Les-Halles. Près de deux kilomètres de tunnel et deux nouvelles stations ont été créées : Barbara, en limite de Montrouge, et Bagneux-Lucie-Aubrac, en correspondance avec la future ligne 15 Sud dont la mise en service est annoncée pour fin 2025. En provenance de la porte de Clignancourt, cette ligne est désormais automatisée sur le modèle des lignes 1 et 14.

↑ La nouvelle ligne de tramway T10.

## Nouvelle dorsale au sud

100 % alto-séquanais, le T10 relie La-Croix-de-Berny à Antony au Jardin Parisien à Clamart, en traversant Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson. Régulier, accessible, interconnecté avec le RER B, le T6 et le bus Trans-Val-de-Marne, le tramway facilite depuis juin 2023 les déplacements de





CD92/JULIA BRECHLER

quelque 175 000 habitants et 65 000 salariés. La création de 6,2 km de voies et de 20 stations s'est accompagnée d'une refonte de l'espace et du mobilier urbain par le Département, co-maître d'ouvrage du projet. Le prolongement jusqu'en gare de Clamart, en correspondance avec la ligne 15 Sud et la ligne N du Transilien est actuellement à l'étude. ...



CD92/JULIA BRECHLER



← La ligne 4 du métro dessert Bagneux depuis 2022.

CD92/JULIA BRECHLER

### ... Vents d'ouest

Le premier acte du prolongement vers l'ouest du RER E (Eole) s'est clôturé en mai 2024. Au terme d'un impressionnant chantier souterrain, huit kilomètres de tunnel ont été percés entre Haussmann-Saint-Lazare et Nanterre et trois nouvelles gares créées : Neuilly-Porte-Maillot, La Défense et Nanterre-La Folie. Outre les gains de temps de trajet, Eole vient désengorger le RER A et le RER B dans son tronçon central et sera interconnecté avec les lignes 15 Ouest du nouveau métro à l'horizon 2030. Second acte de ce grand projet, la modernisation de 47 km de voies vers Mantes-la-Jolie, dont les travaux battent leur plein, marquera le terme d'un bond de 55 km vers l'ouest. ♦

# 26,25 km



Le linéaire de voies cyclables aménagées depuis deux ans dans le cadre du plan vélo départemental.

↑ Le long de la RD 106.

### LE PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL

Le Département veut faire de la place au vélo pour les déplacements domicile-travail et de loisirs. Au sortir de la crise sanitaire, en février 2022, il a adopté un plan ambitieux prévoyant l'aménagement à l'horizon 2028 de 120 km d'itinéraires cyclables supplémentaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 26 km ont été créés et plus de 30 nouveaux kilomètres sont à l'étude. Les Hauts-de-Seine sont ainsi un des départements franciliens les plus engagés et les plus volontaristes en la matière.

CD92/JULIA BRECHLER

# PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

**Lancée en mars 2023, la stratégie départementale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes vise à lutter contre tous les types de violences et à soutenir la place et le rayonnement des femmes dans la société.**



CD92/WILLY LABRE

**Alto-Séquanaises ont été distinguées en 2024 lors de la première édition du trophée « Elles en Seine » pour leur parcours remarquable et inspirant et leur engagement auprès des autres.**

**L**e Département aura versé en 2023 sept millions d'euros à ses partenaires pour financer les actions de prévention, d'accueil et d'écoute, d'hébergement temporaire, de mise en sécurité ou encore d'aide aux victimes de violences conjugales. Des actions de sensibilisation auprès du grand public et des plus jeunes sont également mises en place. Dans le cadre de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, adoptée en 2023, l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes est venu compléter cet arsenal. Outre la réalisation d'un diagnostic à l'échelle des Hauts-de-Seine, sa mission est de développer des dispositifs innovants. Sur un autre versant, le programme « Femmes des Hauts-de-Seine » qui vise à soutenir la place, la réussite et

↑ Atelier du *Curious Lab* sur la thématique « Égalité filles / garçons » destiné aux collégiens.

le rayonnement des femmes et à accompagner dans leurs projets les jeunes filles et les femmes trouve de nombreuses déclinaisons : appel à projets dédié, *Curious Lab' « Égalité femmes-hommes »*, trophée « Elles en Seine » valorisant les parcours inspirants, partenariat avec l'association « Elles bougent » pour la découverte des métiers ou encore avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre du programme « *Boost Entrepreneurs au féminin* »... ♦

→ Le nouveau musée Albert-Kahn, à Boulogne-Billancourt.

# LA VALLÉE DE LA CULTURE **EN EXPANSION**



**Entre réhabilitations emblématiques, grands projets et naissance de lieux innovants, de nouvelles escales culturelles ont été livrées ou sont en projet sur le territoire.**

**+ 3**

## **Le Jardin des métiers d'Art et du Design**

Installé dans le bâtiment classé de l'ancienne École de la Céramique, à Sèvres, le JAD a ouvert ses portes en septembre 2022 avec pour projet de soutenir la créativité et la rencontre des métiers d'art et de ceux du design. Sélectionnés pour leur excellence et leur approche innovante, une vingtaine de créateurs sont accueillis dans un environnement stimulant, bénéficiant d'ateliers à loyer accessible et d'équipements mutualisés. Les conditions sont réunies pour un dialogue fécond entre les disciplines. Lieu d'exposition et de visite, le Jad assure aussi la valorisation de ces savoir-faire auprès des professionnels, des apprenants et du grand public.

**le-jad.fr**



0082/JULIA BRECHLER



CD92/JULIA BRECHLER

## Le Musée Albert-Kahn

Les collections exceptionnelles d'images fixes et animées rassemblées par le banquier globe-trotter Albert Kahn (1860-1940) dans sa propriété de Boulogne-Billancourt bénéficient depuis 2022 d'un nouvel écrin. Ce bâtiment, dessiné par le Japonais Kengo Kuma, offre une expérience sensible de visite conçue autour de dispositifs immersifs. En accueillant des propositions artistiques contemporaines, le musée valorise aussi l'actualité de la quête de connaissance à laquelle ce grand voyageur donna le nom d'Archives de la Planète. La visite se prolonge en extérieur dans les jardins à scènes paysagères, collections végétales reflétant une passion pour le vivant sous toutes ses formes.

[albert-kahn.hauts-de-seine.fr](http://albert-kahn.hauts-de-seine.fr)

# 0 %

**Avec 157 000 visiteurs, la fréquentation du Musée Albert-Kahn au cours de l'année 2023, ayant suivi sa réouverture, a fortement augmenté.**



← Atelier d'héliogravure au JAD, à Sèvres.

## Le Musée du Grand Siècle

Sur le site de la caserne Sully à Saint-Cloud, deux bâtiments patrimoniaux et un pavillon contemporain accueilleront à horizon 2026 le nouveau Musée du Grand Siècle. Dédié à l'art mais aussi à la civilisation au sens large, ce nouvel équipement majeur de la Vallée de la Culture veut donner la réplique pour le XVII<sup>e</sup> siècle aux musées nationaux du Moyen-Âge de Paris et de la Renaissance à Écouen. Socle de ses collections, le fonds issu de la donation de Pierre Rosenberg, ancien président directeur du musée du Louvre, s'enrichit de nouvelles acquisitions réalisées par le Département. Le temps des travaux, le Petit château du Domaine départemental de Sceaux présente au public un échantillon de ces tableaux, sculptures, objets d'art et meubles, dans l'esprit d'une maison privée de collectionneur. ◆

[museedugrandsiecle.hauts-de-seine.fr](http://museedugrandsiecle.hauts-de-seine.fr)

→ Le Stade départemental Yves-du-Manoir rénové accueille le siège de la Fédération française de hockey.

CD92 / OLIVIER RAVOIRE



# LA RENAISSANCE **D'YVES-DU-MANOIR**

**Le Département a conduit la reconstruction du stade, monument du sport français et mondial. Nouveau siège des instances du hockey sur gazon, l'enceinte offre aux Alto-Séquanais des installations « nouvelle génération ».**

**R**épondant à des impératifs d'excellence environnementale, le chantier de modernisation lancé en mai 2022 a été livré en temps et en heure. Site principal des Jeux de 1924, le stade a pu, comme prévu, renouer avec son passé mythique lors des épreuves olympiques de hockey sur gazon en août dernier. Reste à présent l'héritage voulu par le Département, propriétaire de l'enceinte de 18 hectares et maître d'ouvrage du chantier. La tribune historique, dessinée par Faure-Dujarric, a été conservée et mise



## UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LE HAUT NIVEAU

C'est une action emblématique du double engagement du Département en faveur du sport de haut niveau et du sport pour tous. En juin 2021 a été mis en place un dispositif de soutien direct aux clubs du territoire évoluant en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>e</sup> division nationale, pour tous les sports de haut niveau figurant sur la liste du ministère, soit une soixantaine de sports éligibles. Ce dispositif est ouvert aux équipes seniors des catégories « femme », « homme », « mixte », « handisport » et « sport adapté », dans les sports collectifs ou individuels ayant des épreuves par équipe. En 2023-2024 cinquante clubs en ont bénéficié pour un montant total de 3,2 M€.

aux normes et le terrain attenant est de nouveau prêt à recevoir de grands événements sportifs. La nouvelle plaine des sports destinée aux associations et clubs sportifs est occupée par un anneau d'athlétisme, quatre terrains de football et trois terrains de rugby éclairés et en synthétique, desservis par un bâtiment de vestiaires. Elle est dessinée selon un plan régulier qui facilite les circulations. Le hockey sur gazon hexagonal dispose de ses propres installations avec deux terrains en synthétique, pour le centre national d'entraînement, dont un terrain de compétition surplombé par un bâtiment-tribune de 1 000 places, offrant des équipements et salles mutualisés, nouveau siège de la fédération. ♦

# 35 600

**le nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif Vacan'Sports pendant les vacances scolaires en 2024.**

## SEPT CLUBS DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département apporte un soutien financier renforcé à des clubs emblématiques évoluant au plus haut niveau national et international et à leur centre de formation. Après le Racing 92, Nanterre 92, BLR 92, Paris 92, Boulogne 92, des partenariats ont été noués en 2023 avec le CAM 92 en hockey sur gazon et avec les Mariannes 92 en volley féminin. Ces clubs s'engagent à promouvoir leur discipline auprès des jeunes et du grand public, grâce à des interventions de leurs athlètes dans les associations sportives locales, des séances de dédicaces et des invitations à des matches de championnat...



# *On est bien!* *dans les Hauts-de-Seine*

**LE DÉPARTEMENT,  
TERRITOIRE DE VIES.**

Cour îlot vert  
dans un collège



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT